

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre “X”

Saisine du **TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS** - Page 1/30

Paris, le **13 Novembre** 2025.

A Monsieur le Procureur,
Au Doyen des Juges d'Instruction,
Tribunal Judiciaire de Paris, 1 Parv. du Tribunal de Paris, 75017 Paris

Plainte avec constitution de partie civile contre X

A la requête:

- **De PERETTI Sébastien**, 16 rue Cadet 75009 Paris

Pour ma personne, et pour l'ensemble des parties civiles, nous demandons le regroupement des dossiers 25077000056, 25248000792, 22343000254, 23068000153.

- **De l'Association de financement électoral pour l'élection présidentielle 2022 pour Sébastien Peretti.**

16 rue cadet 75009 Paris Siret 908 899 479 00012.

- **De l'Association FRONT Républicain**

16 rue cadet 75009 Paris - Siret 883 435 018 00022.

- **De l'Association Yellow Jacket / victimes du triple pouvoir politico-institutionnel LREM-RN-LFI** (Statuts en cours de modification)

16 rue cadet 75009 Paris - Siret 883 000 00012.

Plainte avec constitution de Partie Civile suite aux plaintes citées plus haut.

Nous avons l'honneur de remettre entre vos mains l'affaire dite “**JE SUIS CHARLIE**” comprenant les faits énoncés ci-dessous:



Il s'agit d'infraction de:

- Meurtres et tentatives, prémeditation et complicité.
- Corruption, trafic d'influence.
- associations de malfaiteurs
- Blanchiment.
- Divers crimes et délits

C'est pourquoi nous déposons plainte contre “X” pour les faits ci-dessus et nous nous constituons partie civile, conformément à l'article 85 du code de procédure pénale, et vous demande de bien vouloir prendre en compte l'aide juridictionnelle cité plus haut, où à défaut nous vous offrons de consigner la somme qu'il vous conviendra de fixer.

Fait à Paris, le 13 Novembre 2025.

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre “X”
Saisine du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS - Page 2/30

A Messieurs les Procureurs de la République.

Monsieur le Procureur,

J'atteste avoir:

- Le 5 Septembre 2025, remis entre vos mains, au travers d'une plainte pénale avec constitution de partie civile, l'affaire “**Je suis Charlie**” exposée ci-dessous.
- Conformément à l'article 85 du code de procédure pénale, et, représentant les trois associations citées plus haut, et agissant en leurs noms et intérêts, nous nous constituons, ces trois associations en tant que personnes morales, et moi-même en tant que particulier, partie civile.
- conformément à l'article 387 du code de procédure pénale, le regroupement des dossiers judiciaires N° de parquet de Parquet:

**25077000056
25248000792
22343000254,
23068000153**

- L'ouverture d'une information judiciaire et l'**instruction de ces dossiers**.
- **De faire fonctionner la loi jusqu'au plus haut sommet de l'État.**
- Il est demandé au tribunal le regroupement des dossiers cités ci-dessus car, à mon sens, ils sont liés, de manière flagrante et en plusieurs points comme c'est exposé ci-dessous.
- Il est demandé au tribunal, qu'à la condition du “plaider coupable” des mis en causes dans ce dossier **les auteurs de délits ne soient pas sanctionnés sur le plan pénal**.
- Il est demandé au tribunal judiciaire une **action rapide et brève, une prompte intervention**, dans le volet financier de cette affaire. Victime d'une “nécessaire” captation d'héritage familial lorsque je servais la Légion Étrangère, la longue récupération et son repartage sont “en cours”. Une intervention rapide du tribunal et l'homologation rapide de la conciliation extrajudiciaires des héritiers permettrait de clore définitivement le volet financier de ce dossier et de mettre en application le projet de

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre "X"

Saisine du **TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS** - Page 3/30

donation-mécénat mis en place, où **40% de ce patrimoine**, sous stricte conditions, **est réservé au trésor public**.

- Cet héritage vient de mon grand-père. En 1991 mon grand-père était client d'une Banque Privée, à l'étranger. A l'époque, il fallait, à minima, posséder un capital de 10 millions de Francs pour être client-Européenne de banque. La somme du patrimoine initial, en 1990, de mon grand-père m'est encore inconnue à ce jour. Simplement, au regard des intérêts annuels pratiqués par cette banque, le capital double tous les 3/4 ans au minimum. concrètement, je suis, aujourd'hui, en droit d'attendre, de cette banque, le patrimoine financier dont le montant s'élève entre 250 et 300 fois le capital que possédait mon grand-père à la fin de sa vie, soit à minima **480 millions d'euros, dont, je me permets de le souligner à nouveau, 40% sont à ce jour, propriété du trésor public**.

Je tiens plus que tout, au regard de "l'actualité budgétaire" à tenir cet engagement dans les plus brefs délais en apportant, comme chacun ma pierre à l'édifice de la construction du budget 2026 des finances publiques.

- J'atteste être membre fondateur de l'association politique "**Flavo les gilets jaunes entre en politique**", structure de lancement d'alerte, et membre fondateur et Président (provisoire) de l'association politique le **Front républicain** (voir attestation en annexe N°1).

N'attendant rien du monde politique, je suis un simple lanceur d'alerte, et dans ce cadre, j'atteste avoir candidaté plusieurs fois à l'**élection législative** (2017, 2022, 2024 et 2025, et, **présidentielle 2022**. (Voir annexes).

Ce que nous vivons actuellement va bien au delà d'une crise politique sans précédent, c'est un outrage, un véritable outrage à toute forme de démocratie et d'humanité.

- J'atteste avoir été recruté par la **DGSI** le **20 Janvier 2015** (Voir annexes), au regard des événements, le processus de recrutement n'a pas pu aller à son

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre "X"

Saisine du **TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS** - Page 4/30

terme, en revanche j'ai servi **d'appât**, dans le cadre de l'affaire "**Je suis CHARLIE**", 13 jours après le début de la vague d'attentat de 2015/2016 que nous avons connue. Je n'ai eu connaissance de cette situation qu'en 2024, le 14 Juillet (voir attestation DGSI/DGSE en annexes).

J'atteste avoir saisi le Tribunal de Paris, le 5 septembre 2025, au travers d'une plainte contre X.

A compter du 8 septembre suivant, j'atteste avoir diffusé cette plainte à au moins 50 000 destinataires. (voir annexes) via la plate forme internet de mail de masse et réseaux sociaux du Front Républicain.

Ancien Légionnaire, suite à un **Syndrome de Stress Post Traumatique** (SSPT) survenu lors d'une **mission** de secourisme (**4 Juillet 1999 - mission réussie 3+2/2...**), j'ai du quitté, à regret, cette institution, et j'ai alors transformé cette situation et ce SSPT en positif en devenant **infirmier** (26 novembre 2007 - Marseille), puis infirmier Psy dans le service public (Hôpital Edouard Toulouse - Marseille 2010-2013), et, en parallèle, sans aucune cooptation, je suis devenu **Franc-Maçon** (31 Mars 2008 - 25 Septembre 2025 - Grand Orient de France).

Ce recrutement de la DGSI, sans aucun statut, sans aucune protection physique officielle, générant ainsi une mise en danger perpétuelle de ma personne, est resté hors de ma connaissance durant plus de neuf ans, jusqu'au **14 Juillet 2024** (voir annexes). Depuis j'ai été reconnu apte pour incorporer à nouveau l'armée (voir annexe) dans sa réserve opérationnelle.

Depuis l'élection Législative 2024 j'atteste:

- Avoir envoyé à **400 000 destinataires**, le 6 Juillet 2024, veille du 2ème tour de la Législative, un communiqué politique et un support vidéo correspondant

https://youtu.be/40Nv6aA0VXU?si=YX7_pHMoT3PpG6fc

https://drive.google.com/file/d/1mdqjN8Tpm6Zpn0DSCw2HR5UOPC4wW3cD/vie_w

Sébastien PERETTI De Bonaparte 16 Rue Cadet 75009 Paris.

<https://20252027frontrepublicain.org/>

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre "X"

Saisine du **TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS** - Page 5/30

- Être l'auteur de deux courriers dont un à titre posthume à l'attention de **Monsieur le Lieutenant Jean-Marie Le Pen du 1er Régiment Etranger de Parachutiste.**

<https://20252027frontrepublicain.org/index.php/hommage-lettre-ouverte-a-titre-posthume-n1-a-monsieur-le-lieutenant-jean-marie-le-pen-du-1er-regiment-etranger-de-parachutiste/>

- Avoir signalé au procureur de la République de Marseille la suspicion personnelle d'une potentielle trahison de M. **Constantin Lianos** ayant permis l'accès d'ennemis au dossiers Classifiés "Secret Défense". (Voir annexes)
- Avoir Transformer le parti politique gilet Jaune FLAVO, en **FRONT Républicain** au printemps dernier (Voir annexes).
- Avoir été candidat à la dernière élection législative de 2025 à Paris. J'ai préféré rester dans l'ombre et être prêt, si besoin, à contrer l'extrême droite, dans le seul objectif d'avoir un deuxième tour "gauche-droite", conformément à l'engagement du Front Républicain. Il n'y a pas eu besoin d'en faire plus par la suite, les électeurs ont exprimé leur volonté, nous avons eu un deuxième tour PS-LR, et M. le Premier Ministre Michel Barnier a été choisi.

J'ai déposé cette plainte le jour même de mon inscription définitive à cette élection.

Au travers de ce parcours j'ai appris et compris les faits suivants et en tire la conclusion qui suit (Vaut pour **attestation sur l'honneur** et n'engage que moi):

Ce n'est pas **Emmanuel Macron** (21/12/1978-Amiens (80-Sommes) - 55 rue du Faubourg Saint-Honoré) qui gouverne la **République Française**.

Tout donne à penser à ce jour qu'il s'agit de **Brigitte Macron**, "**Monsieur Brigitte**", et, ce que je dit et écrit n'engage que moi, j'aimerai me tromper, mais tout me donne de penser que "**Monsieur Brigitte**" est potentiellement, au départ, un agent de renseignement étranger.

Force est de constater qu'avec Messieurs **Mélenchon Jean-Luc** (19/08/1951-Tanger, Maroc - 25 PASSAGE DUBAIL 75010 PARIS), plusieurs fois **millionnaire** et

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre “X”

Saisine du **TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS** - Page 6/30

inéligible, avec lequel il divise la gauche, d'une part, et d'autre part, avec **Bardella Jordan** (13/09/1995-Drancy (93) - 114B Rue Michel Ange, 75016 Paris), issu de l'**immigration Algéro-Musulmane**, et **Zemmour Eric**, de confession **Juive**, **inéligible** (31/08/1959-Montreuil (93) - 10 RUE JEAN GOUJON 75008 PARIS), et, depuis 2024 avec **Eric Ciotti**, lui aussi inéligible, avec lesquels il divise la droite. Ainsi “**Monsieur Brigitte**” tient notre pays sous son emprise, avec la complicité de **Vincent Bolloré** et **Pierre-Edouard Stérim** et de l'ensemble de leurs sociétés commerciales, ainsi que des sociétés commerciales **ONET** et **FONCIA**.

Par conséquent, dans le cadre de cette affaire judiciaire, je demande au tribunal de Paris, aux Préfets Parisiens, à la Mairie de Paris et à tous commissaires de Police en poste dans le département 75, conformément aux articles du code de la santé publique et du code pénal (articles L3211-1 à L3211-13) de faire pratiquer des **expertises médicales** permettant d'attester de la réelle identité de Brigitte Macron, **qui au yeux de la loi, malgré son statut est un citoyen ordinaire et justiciable comme tous**.

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre "X"
Saisine du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS - Page 7/30



Demande d'expertise et d'admission en soins psychiatriques

Je soussigné(e) Monsieur :

Nom : **PERETTI**

Prénoms : **Sébastien**

Date de naissance : **27 Novembre 1971**

Adresse de domicile complète : **16 rue CADET. 75016 PARIS**

Agissant en qualité de (préciser le degré de parenté ou la nature des relations existant avec la personne pour laquelle des soins psychiatriques sont demandés) :

Simple citoyen candidat à l'élection Législative partielle de la 2ème circonscription de Paris pour le FRONT Républicain.

! Si la demande est formulée pour un majeur protégé par son tuteur ou curateur, celui-ci doit fournir à l'appui de sa demande un extrait du jugement de mise sous tutelle ou curatelle

Demande, conformément à l'article L.3212-1 (admission en soins psychiatriques sans consentement à la demande d'un tiers) ou L.3212-3 du code de la santé publique (admission en soins psychiatriques sans consentement en cas d'urgence). (Retranscrire de façon manuscrite la phrase suivante : « l'admission en soins psychiatriques dans un établissement de santé régis par l'article L.3222-1 du code de la santé publique »)

**Demande, en application de l'article L3212-3
du code de la santé publique, d'admission en
soins psychiatriques dans un établissement
de santé régis par l'article L.3222-1 du code
de la santé publique, pour la personne
qui signe ci-dessous, dans l'intérêt de la personne
qui lui a confié la responsabilité de la prendre
soin et de la protéger, et pour la protection de
la personne qui signe ci-dessous, dans l'intérêt de la personne
qui lui a confié la responsabilité de la prendre
soin et de la protéger.**

de Mme/M. :

Nom : **TROGNEUX épouse MACRON**

Prénoms : **BRIGITTE**

Date de naissance : **13 Avril 1953 (Sources grands médias)**

Domicile : **55 rue du Faubourg St Honnoré 75008 PARIS**

Fait à **Paris**
Le **08/09/2025**

Signature du tiers demandeur



Pour une personne ne sachant ni lire ni écrire, la demande est reçue par le Maire, le Commissaire de police ou le Directeur d'établissement qui en donne acte (article R. 3212-1 du Code de la Santé Publique).

Je demande, en tant que partie civile de cette plainte, infirmier et président du FRONT Républicain, **a être présent** lors de ces expertises, ainsi qu'un huissier de mon choix; je demande que **Messieurs les ambassadeurs des USA et de l'Algérie puissent être présents.**

Ci-joint et en annexe une demande de SDT pour **péril imminent** pour Brigitte Macron.

Depuis le **25 septembre 2015**, "par la force des choses", j'ai été obligé de mener une vie complètement chaotique aussi bien intérieurement qu' extérieurement, victime d'une **association de malfaiteurs locale** (voir les dossiers judiciaires cités plus haut et présents en annexes, remis entre les mains de la justice à Marseille, en 2021, 2022 et 2023), à **Marseille**, comprenant de nombreuses personnalités du monde politique tout autant que de particuliers, (**Royer-Perreaut lionel** (LERM - **INÉLIGIBLE**), **Fayssat Olivier** (RN/Ciottiste, **INÉLIGIBLE**) - Fabiola B/Michel D (FONCIA),

Sébastien PERETTI De Bonaparte 16 Rue Cadet 75009 Paris.
<https://20252027frontrepublicain.org/>

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre “X”

Saisine du **TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS** - Page 8/30

Manon L (Infirmière/petite enfance) ADIDA MARC (APHM/Condamné à **12 ans de Prison pour viol**) ZANINI Didier (LREM-APHM), Christophe Lançon (APHM), Jean Naudin (APHM), Joel VENDEVILLE (GODF/LREM), Christophe MASSE (GODF/LREM)... et tant d'autres...). sont mis en cause.

<https://youtu.be/k6n71pxF4ws?si=o1QN2fl7rPPYeE6O>

Au travers de ce parcours j'ai appris et compris les méfaits suivant:

Extrait d'un courrier du **6 Juillet 2025** à l'attention de M. le **Lieutenant Jean-Marie LE PEN** à titre posthume (Excusez le vocabulaire “militaire”, mais, comment dire, cela a le mérite d'être clair et compréhensible par tous)):

“Il est des vérités que l'on doit au Peuples...

aux gens...

à tous citoyens du Monde”...

“... Le **Général De Gaulle**, avait réussi à tenir la boutique, par le biais d'un FFI “comme les autres”... un certain **Georges Marchais**, en divisant la gauche afin de garder le pouvoir... (Système démocratique **POUVOIR/CONTRE POUVOIR**, où l'un et l'autre ne sont adversaires que d'apparence publique, et, de manière occulte certes, sont de puissants alliés)...

Le **Président MITTERRAND** fit de même avec **JM-Le Pen** (fils de FFL/FFI, on ne sera si le père de JL-Le Pen était FFL où FFI car ce dernier est décédé en mission pour la résistance pendant la deuxième guerre mondiale) en divisant la droite afin de conserver le pouvoir.

“**EN MÊME TEMPS**”... il y eu un petit entre deux... 1969/1981... l'aire Pompidou (Et Madame...) / Giscard...

Où la fin de l'économie Française fût orchestrée et programmée, avec la loi Finance-1973, où notre dette publique est née... **Simplement en interdisant à**

Sébastien PERETTI De Bonaparte 16 Rue Cadet 75009 Paris.

<https://20252027frontrepublicain.org/>

la Banque de France d'emprunter aux contribuables et aux établissements financiers Français... Ce qui engendre automatiquement une obligation d'emprunt à des structures étrangères... (**Dette publique** qui se monterait aujourd'hui à plus de **3 000 milliards d'euros**, avec, en parallèle, depuis 2017, des **dettes privées** d'un montant **3 fois plus élevé**... Et en prime, le Déclassement de notre cotation...).

Et où la fin du système de santé Français fût aussi programmée avec l'instauration du numerus clausus médical, avec pour véritable slogan "*avec moins de médecins... vous allez voir, chers Français... vous serez automatiquement beaucoup moins... malades...*" !!! Ni plus ni moins...

Chacun le sait aujourd'hui, **c'était deux bombes à retardement...**

"Il est bon de noter à présent que tout le monde comprend aujourd'hui que LREM à conquis le pouvoir, de manière illégale, Emmanuel Macron étant inéligible à la base (Article LO 131

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000023882632 du code électoral) par **défaut de service militaire** en jumelant division de la gauche avec JL-Mélenchon (lui aussi inéligible pour les mêmes raisons) et sa LFI et de la Droite avec Bardella, Zemmour (inéligible, idem) et Ciotti (**inéligible, idem, à ce propos, des mauvaise langues racontent que, lorsqu'il était conseiller parlementaire, M. Ciotti Éric se serait fait coopté par... le député JL Mélenchon pour ne pas effectuer son service National**) et leurs RN/Rq...

Par ailleurs...,

LREM a immanquablement fait truquer le premier tour de la dernière présidentielle 2022... tout comme "une où deux" élections un an plus tôt.. notamment les Régionales en Corse en 2021...

En 2021, lors de l'élection Régionale, il est suspecté par la partie civile, d'avoir fait truqué cette élection afin de rendre bancale l'édifice politique identitaire

Sébastien PERETTI De Bonaparte 16 Rue Cadet 75009 Paris.

<https://20252027frontrepublicain.org/>

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre “X”

Saisine du **TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS** - Page 10/30

Corse, en priant, de manière illégale, en trafiquant les résultats de cette élection, afin de priver le 6ème Président de la collectivité territoriale Corse et son groupe, “Nazione”, de toute expression et de rendre vulnérable l’île de beauté. Moins de 2 mois après, “comme si c’est prévu à l’avance”, FONCIA, pour une “bouchée de pain” à acquis les structures de transactions immobilières Corses. LE 1er JUILLET 2021 !!!

Par la suite, “comme par hasard”, où plutôt, comme pour tuer définitivement l’identité Corse, lors des élections législatives suivantes, en 2024, sur les 4 circonscriptions insulaires, il y eu... 11, je dit bien 11, ONZE, candidats d’extrême droite lancés par cette dernière à l’assaut de l’île de beauté.

Bien évidemment, la partie civile suspecte, fortement, des collusions préalables entre 2020 et 2024 entre LREM, l’extrême droite et FONCIA.

Concernant le premier tours de la Présidentielle 2022, comment, alors que sur les trois élections nationales précédentes, **Municipales 2020, Régionales et Départementales 2021**, le Duo **RN/LREM, tous deux ensemble, leurs scores respectifs additionnés, ne dépassent pas 5%**, d’une part, et, sachant qu’il n’y a eu **aucun débat télévisé** ou la Présidence aurait dû défendre son bilan 2017/2022 face à d’autres candidats.. rien...

Comment LREM a-t-elle été à nouveau élue?

LE VRAI DEUXIÈME TOUR 2022,

sans trucage...

C’était le PS face au LR,

PÉCRESSE – HIDALGO...

Monsieur le Procureur, comment peut-il en être autrement?

J'ai tenté de saisir plusieurs fois les conseils Constitutionnels et d'Etat à ce propos... en vain...

La France entière, aveuglée car en état de choc collectif post traumatique, post-COVID, potentialisé part la guerre en Ukraine et l'assassinat par la DGSI-Elyséenne d'Ivan Colonna, donc dans la crainte d'une reprise des opérations du FLNC sur le continent, ne pouvait voir que l'inimaginable était en train de se produire, le TRUQUAGE d'une ELECTION d'un CHEF d'ETAT, chose complètement inédite depuis le début de la démocrtatie sur terre.

Comment gagner une élection présidentielle en n'obtenant pas la majorité législative (2022) deux mois après cette même élection, pour, deux ans après, en 2024, perdre outrageusement cette même Législative ?

Comment gagner une élection Présidentielle en ayant complètement perdu 3 élections Nationales dans les deux années précédentes?

Après avoir saisi plusieurs fois les conseils d'Etat et Constitutionnel, (voir annexes) sans succès, "bien étrangement", immanquablement par les bon soins du réseau local de cette association de malfaiteurs Marseillais citée plus haut, j'ai dû faire face, et doit toujours le faire, à de **nombreux et lourds déboires sociaux personnels...** (Voir affaires 2021, 2022 et 2023 citées plus haut et en annexes).

Tout donne à penser que si l'on ne faisait que subir une riposte d'une structure paramilitaire émanant de l'ex-yougoslavie où de l'Ex-URSS, après qu'on ait complètement "tordu" leurs pays...

Et qu'à travers nous, Français, ils essaieraient de prendre l'OTAN...

S'il s'avère être réellement le cas, je crois que cela n'aurait peut-être pas changé grand-chose aux 15 dernières années que nous avons connues en France...”

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre "X"

Saisine du **TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS** - Page 12/30

Le point de départ de cette opération militaire ennemie contre nos intérêts, comme nous, parties civiles, nous le suspectons, est l'éviction du président Dominique Strauss-Kahn, en 2011, qui, à mon sens, est tombé dans un piège. Pourtant, Monsieur le **Président SARKOZY avait envoyé trois semaines avant, afin de l'avertir que quelque chose se préparait contre lui, Bernard Squarcini, patron du renseignement.**

Concrètement, **M. le Président de la République François Hollande** n'a eu que 9 mois pour envisager la Présidence... Pour simplement prendre connaissance du degré de confiance qu'il pouvait accorder à ceux qui l'entouraient... Tout le monde comprend aujourd'hui que c'était impossible.

En revanche, son impopularité est, à mon sens, très injuste.

Que serions-nous, aujourd'hui, si, au soir des attentats de 2015, il avait jeté l'éponge...? Pour moi, entre 2012 et 2017, il a fait preuve, seul contre tous, d'une solidité similaire à celle d'**un menhir**.

Inconnue du grand public, en parallèle à la même époque, en 2010, personne ne pouvait le savoir, mais le **Grand Orient de France**, fédération maçonnique la plus importante et surtout la plus politisée à la même période est **devenu mixte**, après des **abus de pouvoir et des trafics d'influence sans précédent**. Cela a eu un impact indirect colossal, absolument colossal en termes de déstabilisation, sur la société.

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre "X"

Saisine du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS - Page 13/30



Tout donne à penser qu'une loge, la "loge ni dieu ni maître" du Grand Orient de France (GODF), créée en 1985, a pris le pouvoir au GODF, par le procédé apparent de la mixisation de cette obédience maçonnique, à travers cette manipulation de masse générale. Il s'agissait d'une "simple" prise en Sébastien PERETTI De Bonaparte 16 Rue Cadet 75009 Paris.
<https://20252027frontrepublicain.org/>

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre “X”

Saisine du **TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS** - Page 14/30

main de l’édifice institutionnel occulte de la République, une prise en main de la Maçonnerie Française en vue de la conquête de la République par la suite.

Pour mixiser le Grand Orient de France, ils se sont servis, comme moyen de pression, des “casseroles” qu’avait leur grand Maître de l’époque le **docteur Pierre Lambichi**, le “chef/GODF” notamment des problèmes de surfacturation à la sécurité sociale.

Dans la loge “ni dieu ni maître”, à l’époque il y avait **Daniel Keller, Emmanuel Valls, Jean-Luc Mélenchon, Christiane Taubira, et... Jean-Michel Trogneu**, ... Et tant d’autres...

M. le Procureur, c'est, à mon sens, **le premier cercle de pouvoir de LREM**. Par la suite, il y eu LFI et le RN. Tout le monde se rappellera que le FRONT NATIONAL, en 2016, avait mis la clef sous la porte en procédant à sa liquidation judiciaire. Bien étrangement, juste après, le RN est né, et, en 2019, A... 23 ans, sans qualification, sans aucune expérience professionnelle, strictement aucune, Jordan Bardella, seulement titulaire du Bac G obtenu au ratrappage, d’après les dires, et, **issu de l’immigration Maghrébine**, en a pris la Présidence... Comment...? Il serait souhaitable de la savoir...

Dans un deuxième cercle on trouve **Alexie Kohler, Jordan Bardella, donc, des membres de la famille Coquet-Rinier (SA ONET), Vincent Bolloré...**Et de nombreuses personnalités qui nous persécutent, maltraitent et humiliennent aujourd’hui.

Les “chevaux de Troie”, en 2012, ce sont **VALS et Taubira**.

“Par ailleurs”....

Le **7 janvier 2015** les terroristes ont monté leur opération contre **Charlie Hebdo** sur la base de collecte d’information classée secret défense.

Ils ont accédé au locaux du journal en passant par la porte d’entrée de l’immeuble juste à côté. Donc ils avaient le code et surtout ils avaient

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre "X"

Saisine du **TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS** - Page 15/30

l'information capitale, qu'au 1er où au 2e étage entre les deux immeubles, il y avait une sortie de secours qui communiquait entre les deux immeubles.

Question: **comment ont-ils pu obtenir une telle information?** Information sans laquelle, il faut le dire, toutes les autres opérations n'auraient pu être montées.

Personnellement je ne connais qu'un seul ancien militaire capable d'avoir participer à une telle trahison... un certain... **Constantin Lianos**.

En 2010 j'étais encore franc-maçon. On racontait à l'époque que le Grand Orient de France, mon obédience, était devenu mixte parce qu'un frère de la loge ni Dieu ni Maître, de Paris était devenu... une sœur... et donc par simple solidarité nous devions nous mixiser...

Je pense que **ce frère devenu "sœur", de la loge ni Dieu ni Maître, Aujourd'hui... et bien...**

C'est la première dame de France, Brigitte Macron!!!



A ce propos, depuis 3 mois, depuis le 14 Juillet dernier, sans que cela génère le moindre souci avec la justice ni la police, un clip vidéo circule sur les réseaux sociaux évoquant, de manière grossière, la masculinité de Brigitte Macron. Potentiellement, "Monsieur Brigitte", est peut-être 100% hétérosexuel et, surtout, est potentiellement un **agent de renseignement étranger** travaillant contre nous depuis le départ avec Constantin Lianos et surement nombre d'autres individus.

“Depuis le milieu des années 2000, fin de la guerre dans les Balkans, rien, absolument rien, ne nous dit que que nous n'avons pas été la cible directe d'une structure paramilitaire étrangère émanant de l'ex-URSS, avec une longue période d'observation et de collecte de renseignements, et en 2010/2011 un passage à l'action, avec pour objectif soit en 2019 soit en 2024 de prendre l'Europe via les institutions politiques, en procédant à de la manipulation de masse et de multiples infractions pénales, et par conséquent tenter de prendre le pouvoir de l'Organisation Trans-Atlantique Nord, l'OTAN...

“Qui est “Monsieur Brigitte”??? J'ai l'intime conviction que le “vrai patron” c'est lui... Au regard de la situation actuelle, comment peut-il en être autrement?

“Il” a donc tiré un profit direct des attentats de 2015 et 2016 en discréditant la droite et la gauche et/où peut-être participer à leur organisation... en faisant partie des commanditaires, ce qui ne change strictement rien aux résultats finaux.

Cela sous-entend, comme cité plus haut, qu'Emmanuel Valls, **membre ni dieu ni maître/GODF** aurait servi de cheval de Troie en 2012 en entrant au gouvernement.

Puis un millionnaire de gauche de sa loge “Ni Dieu ni Maître”, bête et méchant, **inéligible** depuis toujours, **Jean-Luc Mélenchon**, tout comme Emmanuel Macron, à créer LFI après les attentats, en 2016 est devenu un “dieu” vivant d'extrême gauche pour tuer cette dernière.

Comme ça, potentiellement, “M. Brigitte” a tordu toute la gauche Républicaine...

Ensuite, sur la même période, “il” a choisi un “pauvre mec insignifiant”, vraiment insignifiant, **BEUR, mais pas du tout “Jambon-Beurre”**, un mec des

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre “X”

Saisine du **TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS** - Page 17/30
cités, arabe, homosexuel et **en perte d'identité, qui a envie d'être plus français que les Français...** **Jordan Bardella** et... en 2022, un vieux juif pied-noir, stupide et surtout **en quête de reconnaissance, Eric Zemmour, puis Ciotti en 2024** et en a fait des dieux vivants... d'extrême droite.

Comme on ne voit plus rien, plus c'est gros et grand, moins on ne le voit, et...ça match !!!

Comme ça il a tordu toute la droite Républicaine...

En ayant tordu la Droite et la Gauche, il a complètement tordu notre pays, la France, complètement !

Il nous a fait perdre, sur le plan financier, **2000 à 2500 milliards d'argent public et 3 fois plus dans le privé**, avec les concours de ses “bons amis”, les patrons et propriétaires de VINCI (Racket autoroutier, les autoroutes construites par le contribuable, achetées “trois fois rien” et (sur)exploitées en multipliant exponentiellement l’investissement, puis les parking, Canal plus, daylimotion...etc)) pour , FONCIA (Pression constante sur tous les foyers Français, bien au delà du tolérable et trop souvent dans l’illégalité) et ONET (démantèlement du service public, via des contrats signés en toutes illégalités).

C'est-à-dire qu'en 8 ans, il a alourdi l'endettement de chaque français actifs de 200 000 €/têtes...

Avec le **covid 19 et son “vaccin”**, il a tué directement ou de pathologies dérivées, au moins **10 à 15 fois plus de Français que les chiffres annoncés, entre 2 000 000 et 2 500 000** de citoyens français, soit plus que **le nombre de décès officiel de tous les conflits armés Du 20e siècle ou des citoyens français sont morts...”**

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre "X"

Saisine du **TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS** - Page 18/30

Pour couvrir sa fuite (De manière temporelle), pour effacer ses traces et masquer aux yeux de tous cette destruction de notre pays afin de s'en sortir, il a besoin d'une guerre, un conflit mondial, l'Ukraine...? le Proche-Orient...? où d'une guerre civile en France qui se propagerait en Europe.

Une fois qu'il a eu la certitude de ne pas pouvoir prendre l'Europe en Juin dernier après la cuisant défaite de la MACRONNIE aux élections Européennes, donc pas de possibilité définitives de "prendre en mains", de conquête de l'OTAN, il a donc tenté la guerre civile en France, en disant à "son larbin, sa marionnette" Emmanuel, de dissoudre l'assemblée et en offrant Matignon non par à Marine Le Pen, mais... à **Jordan "Bardella...** 28 ans, **sans diplôme, sans aucune expérience professionnelle... sans aucune compétence**, comme expliqué plus haut.

Au travers de ce choix il paraît clair que l'objectif était le déclenchement d'une guerre civile en France. Dieu merci cela n'a pas fonctionné.

A ce propos, nous avons, nous partie civile, peut-être une responsabilité dans cet échec, avec ce communiqué à la veille du 2ème tour, le 6 juillet 2024 (voir annexes).

M. le Procureur, le 7 Juillet 2024 nous sommes resté debout... mais, six jours plus tard, on a frolé la 3ème guerre mondiale avec une tentative de meurtre sur la personne de M. le Président des USA Donald Trump...!!!

C'est un peu brutal et succinct comme analyse, j'en conviens... Mais, je crois pas être loin du compte...

En revanche... De "source fiable et sûre", il y a un détail qui, en tant que Légionnaire, m'exaspère au plus haut point: "il paraît" que Jordan Bardella aurait été violent physiquement avec "la petite Gwen" (Une des petite fille de Monsieur le Lieutenant Jean-Marie LE PEN, Officier du 1er Régiment Etranger de Parachutiste...)... **Que serait-il sans elle aujourd'hui...** Aurait-il gravi aussi rapidement les échelons hiérarchiques de l'extrême droite sans cette

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre "X"

Saisine du **TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS** - Page 19/30

liaison avec une des petites filles du Président-Fondateur du Front National? Cette ascension fulgurante au sein du RN, comment a-t-elle pu se produire? A nouveau, nous tenons à souligner qu'il serait vraiment souhaitable de le savoir.

Comme le disait le Président **Abraham Lincoln**, « **vous pouvez (...très cher(e)s mesdames et messieurs du RN/Rq/LFI et de LaREM...) tromper quelques personnes tout le temps. Vous pouvez tromper tout le monde un certain temps. Mais vous ne pouvez tromper tout le monde tout le temps.** »

Aussi, nous **la France, afin de retrouver nos bases politico-institutionnelles historique, notre ADN politique, afin de ne plus jamais être "sous-France"**, nous qui avons souffert depuis le 10 Mai 2017 comme jamais depuis 1939/1945, afin de sécher nos larmes et de panser nos plaies et blessures, nous, la France, avons besoin d'une femme, d'un chef d'Etat "véritablement" femme, **"la France a besoin de sa Maman" comme jamais elle n'en a eu besoin.**

C'est ma conviction pour la Prochain Présidentielle, comme c'était déjà le cas en 2022.

Aussi le FRONT Républicain appelle à un vote général Gaulliste ou/et Ecolo/Socialiste durant les trois prochaines années, et **nous appelons tous les fonctionnaires, de tous corps d'État à... Trahir, à la trahison et à la désobéissance civique, à trahir cette fausse majorité présidentielle 2017/2022 destructive et illégitime, à trahir ces traîtres, et à la désobéissance civique continue et générale... par tout moyen possible..."**

M. le Procureur, il est donc demandé au tribunal d'identifier par le biai d'une expertise médicale et d'un simple test de genre, la réelle l'identité de Brigitte Trogneux-Macron. Je me permets de le souligner à nouveau, en tant

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre “X”

Saisine du **TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS** - Page 20/30

qu'infirmier inscrit à l'ordre professionnel infirmier, et président du parti politique le FRONT Républicain, je demande à être présent lors de ces examens.

Je m'engage à livrer le nombre nécessaire de complément à cette plainte de manière instantanée.

Il est demandé au tribunal judiciaire et au conseil constitutionnel d'invalider toutes élections où les candidats n'ont pas respecté l'ensemble des critères d'éligibilité notamment celui d'avoir effectué son service National.

Il est aussi demandé à la Justice de prendre toutes les mesures possibles auprès du 1er RI et du GSPR afin de s'assurer de la totale sécurité du couple Macron. Ils doivent vivre afin d'être jugés. Il faut éviter toute forme de risque possible d'attentat contre les locataires “gratuit” de l'Elysée. Pourquoi ne pas leur interdire toutes sorties?

Sur le plan purement politique, alors qu'à mon sens, certes ce n'est pas neutre, mais **Monsieur le Ministre Bruno Retailleau**, aurait fait un très bon 1er Ministre, avec probablement un gouvernement d'unité national **LR/EELV/PS**, alors que **Gabriel Attal et Edouard Philippe ont tous deux sommé Emmanuel Macron à la démission**.

Techniquement, judiciairement, il y a 6 obstacles, 6 cibles à neutraliser politico-médiatiquement.

En lançant la Justice, la “Machine Judiciaire”, en moins d'une semaine les 6 cibles , les 6 ennemis au Peuple de France, potentiellement, seront définitivement hors d'état de nuire. Leurs complices tomberont ensuite très rapidement.

Par la piste des critères d'éligibilité légaux, concernant Macron Emmanuel, Ciotti Eric, Mélenchon Jean-Luc et Zemmour Eric, faire sortir au grand jour leurs non respect et leur défaut de service national.

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre "X"

Saisine du **TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS** - Page 21/30

Au préalable, procéder aux expertises médicales nécessaires afin d'avoir connaissance de l'identité de Brigitte Macron, qui, je le répète, Légalement, est, un citoyen ordinaire justiciable comme chacun.

Quant à Bardella, simplement, au regard des "casseroles judiciaires" du RN dont il a la totale charge et la totale responsabilité de part sa fonction de Président, "il n'y a plus qu'à" ... **laisser travailler la justice...**

Concrètement, en une semaine c'est totalement réalisable.

Ensuite, conformément au droit constitutionnel, M. le Président Gérard Larcher prendra la situation en main, et, nous pourrons enfin nous construire et retrouver l'espérance d'un avenir serein.

Nous ne sommes pas morts. Loin delà.

Par la suite, dans le cas de figure où les partis politiques, en consultant leurs militants, décideraient de s'unir, nous retrouverions très rapidement nos bases politique Gauche/Droite, Gaullisme/Socialisme, c'est-à-dire notre ADN politico-Institutionnel.

Nous ne sommes pas morts !!! Loin, très loin de là !!!

En résumé, par ses motifs, il est demandé au tribunal judiciaire:

- De faire fonctionner l'application de la loi jusqu'au plus haut sommet de l'Etat.
- D'instruire méticuleusement cette affaire et les affaires immanentes citées dans les dossiers joints (voir annexes).
- D'ouvrir des informations judiciaires concernant les décès suspects de:

Christophe Dominici

Sophie Platon (25/09/1978 - 21/04/2020)

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre “X”

Saisine du **TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS** - Page 22/30

Olivier Marleix

Yvan Colonna

Dominique Peretti (Ma tante, 19/04/1966 - 26/11/1978 - Dossier Marseille).

- **De procéder à la levée de toutes formes de classification”secret défense” afin d'identifier les commanditaires des attentats perpétrés sur notre territoires en 2015 et 2016. Et, de faire de même avec le dossier de M. le Préfet Erignac, et la catastrophe de Furiani (05/05/1992).**
- de mettre sous surveillance judiciaire, sous tutelle:

Les associations politiques:

- Rassemblement National
- La France Insoumise
- LREM et associations émanant de cette dernière.
- Reconquête
- UDR d'Eric Ciotti

Les associations:

- Le grand orient de France
- La Loge Ni Dieu Ni Maître

Les sociétés commerciales

- ONET
- Foncia
- VINCI
- SA propriétés de P-E Sterin
- CNews
- Canal plus

Sébastien PERETTI De Bonaparte 16 Rue Cadet 75009 Paris.

<https://20252027frontrepublicain.org/>

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre “X”
Saisine du **TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS** - Page 23/30

- TF1/LCI
- BFM-TV

Les structures Marseillaises

- APHM
- Faculté de Médecine de Marseille
- Ordres des Médecin des Bouches du Rhône et de PACA

Structures Publiques

- Mairie de Bezier
- Mairie de Rognac
- Mairie de Perpignan

Cela, simplement afin de pouvoir, pour chacun, mettre de justes mots sur les maux passés, sans lesquels il n'y a point de résilience et de rédemption collectives et individuelles possible.

En conclusion je me permet de reprendre la conclusion de mon communiqué électoral du 6 Juillet 2024 au matin, légèrement modifié:

*« Il existe des liens très forts et très étroits entre un **POUVOIR POLITIQUE** et son **CONTRE-POUVOIR**, qui, **MALHEUREUSEMENT**, échappent complètement au discernement de l'ensemble des citoyens... »*

Je te le laisse, puis je reprends le pouvoir...etc. Tout le monde a bien compris aujourd'hui, je pense...

Techniquement, c'est peu clair mais très simple à comprendre. Par exemple, le général De Gaulle “utilisait” M. George Marchais, communiste, pour diviser le camp adverse, et François Mitterrand faisait pareil avec JM Le Pen....

*Et bien, Macron, et toutes le **ReiNes** de **LaREM**, eux, utilisent Bardella, Ciotti et Zemmour pour tuer la droite et Mélenchon pour tuer la gauche... “En même*

Sébastien PERETTI De Bonaparte 16 Rue Cadet 75009 Paris.
<https://20252027frontrepublicain.org/>

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre “X”

Saisine du **TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS** - Page 24/30

“temps”... Ils tuent complètement notre pays... Mais... pour eux...ce n'est qu'un détail...

Depuis Avril 2017 c'est comme si nous étions à «une sorte» de “soirée mondaine», une grande soirée tauromachique...

Comme si, nous peuple de France, nous étions qu'un seul homme, oui un seul homme, un beau prince Andalou maître en tauromachie...

Avec pour cape le drapeau bleu blanc rouge...

...Et avec pour taureau, un taureau très dangereux, amalgame génétique d'une vipère à corne et d'un Rerquin blanc Sud-Africain dont les 4 membres sont Ciotti, Melenchon Zemmour et Bardella, avec comme corps “Monsieur Brigitte” et comme cornes et langue Emmanuel Macron...

...Bien évidemment toute la terre est là, présente à cette soirée qui a donc commencé en Avril 2017 et qui continue non-stop H24/7/7 depuis...

....Et donc, l'ensemble de l'humanité crie “olé, olé, olé”, en se régalant du spectacle... et en se demandant comment... Comment ces pauvres petits Français vont-ils faire pour se sortir de ce casse-tête...?

...La fin est proche, notre taureau est épuisé, dégoulinant de sueur et de lymphe, il est là, devant nous... agar... À notre totale mercie...

...Toute la terre crie “Amor, Amor, Amor...” en attendant qu'on l'eunuque de notre épée flamboyante et... triplement fraternelle...

...Mais... Au fin fond de notre petit cœur de pauvres enfants de la patrie germe un soupçon de pitié...

*...et là, « dans cette **démarche pacifique** »... plutôt que de “l'eNIuQUER”...*

...Nous le recouvrions de notre étandard tricolore... et... sous le poid...

... Il s'effondre à terre en poussant un grand « han » !!!

En effet, nous qui sommes, à cette soirée, depuis huit ans maintenant, un beau matador Andalou...

Nous qui sommes...

...Un « belle HIDALGO »... « Dans la joie et la PECRESSE », pour sortir de ce “CASTETS”...

Nous devons à présent lui GUILLOTINER les oreilles... et la queue... !!!

Un peu d'humour ne fait jamais de mal, mais je souhaite enfin, dans cette conclusion, rendre un vibrant hommage, aux “gars de la piscine”, “les p'tits gars d'lap”, ses redoutables combattants “invisibles”, qui de manière quasiment inconnue aujourd’hui, ont mis **fin à la guerre froide et fait tomber le mur de Berlin en 1989**, ce qui fit plus de 300 millions de morts.

Combien étaient-ils, une poignée sans doute, pour cette mission ? Mission sans doute ordonnée dès l'été 1981 par un certain... Monsieur le Président de la République **François Mitterrand**... Lui-même ancien ministre d'un certain... **Général Charles De Gaulle**...!!!

“Libertés des UNS s’arrête où commencent celles des AUTRES”... et, coûte que coûte cela doit continuer... ÉTERNELLEMENT...

Bien à vous,

Sébastien PERETTI De Bonaparte, le 13 Novembre 2025.

Liste MIS EN CAUSE

MIS EN CAUSES SUSPECTÉS DE DÉLITS ET COMPLICITÉ

(liste provisoire - 13 Novembre 2025)

PERSONNES MORALES (avec demande de mise sous surveillance judiciaire) L'ensemble des membres des directions sont <u>mis en cause en tant que</u> <u>particuliers.</u>	PARTICULIERS
Journal la Provence Journal Corse Matin Journal le Parisien France Télévision	Olivier Fayssat Muriel G (Marseille) Lionel Royer-Perreaut Thierry Mariani Alventoza Jean-Raphael Manon L (IDE petite enfance - Marseille) Fabiola B (Foncia) Pierre Lambichi Michel D (Huissier - Marseille)

MIS EN CAUSES SUSPECTÉS DE CRIMES ET COMPLICITÉ

(liste provisoire - 7 Septembre 2025)

PERSONNES MORALES (avec	
------------------------------------	--

<p>demande de mise sous surveillance judiciaire)</p> <p>L'ensemble des membres des directions sont <u>mis en cause</u> en tant que particuliers.</p>	<p>PARTICULIERS</p>
<p>Grand Orient de France</p> <p>SA Vinci (sont mis en cause l'ensemble des journalistes salariés)</p> <p>SA Onet</p> <p>SA Foncia</p> <p>CNews(sont mis en cause l'ensemble des journalistes salariés)</p> <p>Canal plus</p> <p>LREM et partis politiques qui en sont issus</p> <p>Rassemblement National</p> <p>Parti Reconquête</p> <p>APHM</p> <p>Ordre des Médecins des bouches du Rhone</p> <p>Ordre des Médecins PACA</p> <p>Faculté de médecine de Marseille</p> <p>TF1</p> <p>LCI (sont mis en cause l'ensemble des journalistes salariés)</p> <p>BFMTV(sont mis en cause l'ensemble des journalistes salariés)</p> <p>Mairie de Beziers</p>	<p>Daniel Keller</p> <p>Jean-Michel TROGNEUX</p> <p>Brigitte TROGNEUX-MACRON</p> <p>Jean-Luc MELENCHON</p> <p>Manuel VALLS</p> <p>Christiane Taubira</p> <p>Jordan Bardella</p> <p>Gabriel Attal</p> <p>Eric Zemmour</p> <p>Famille Coquet-Rinieri (propriétaires ONET)</p> <p>Vincent Boloré</p> <p>Pierre-Edouard Sterin</p> <p>Emmanuel MOULIN</p> <p>Patrice FAURE</p> <p>Emmanuel BONNE</p> <p>Constance BENSUSSAN</p> <p>Tristan BROMET</p> <p>Yannick DESBOIS</p> <p>Bruno ROGER-PETIT</p> <p>Rodrigue FURCY</p> <p>Sibylle SAMOYAULT</p> <p>Claire CUSSEMANE</p> <p>Pierre-Gaël BESSIÈRE</p> <p>Claire LE DEUFF</p> <p>Violaine DEMARET</p> <p>Xavier RONSIN</p> <p>Lisa GAMGANI</p> <p>Laurent CARRIÉ</p> <p>Guillaume VUILLETET</p> <p>Alexis DUTERTRE</p> <p>Jérémie ROBERT</p> <p>Diarra DIME-LABILLE</p> <p>Anne Claire LEGENDRE</p> <p>Walid FOUCQUE</p>

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre "X"

Saisine du **TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS** - Page 28/30

Mairie de Rognac	Constantin Lianos
Mairie de Perpignan	Bertrand BUCHWALTER
Mairie de Frejus	Camille MORFOUACE DE BROUCKER
Association "Ni Dieu ni Maitre" du Grand Orient de France (tous les memebres et visiteurs reguliers)	Eric PARIDIMAL
	Alix MAISONNAVE
	Paul SOLER
	Xavier CHATEL DE BRANCION
	Gregory EMERY
	Bénédicte LEGRAND
	Gilles HALBOUT
	William ELMAN
	Matthieu LANDON
	Claire VERNET-GARNIER
	Clémence LENOIR
	Victoire VANDEVILLE
	Mathias GINET
	Grégoire POTTON
	Pierrick PERROT
	Jonathan GUÉMAS
	Jean-Noël LADOIS
	Jonas BAYARD
	Olivier ALEXANIAN
	Astrid ROUCHER
	Baptiste ROSSI
	Guillaume ROZIER
	Yannick DESBOIS
	Arnaud JOLENS
	David RIBEIRO
	Laurence LASSEUR
	Florence LEVERINO
	Marc ADIDA
	Jean-Olivier ARNAUD
	François CREMIEUX
	Christophe Lançon
	Jean Naudin
	Didier Zanini
	Olivier ALLICE
	Yvon Berlan
	Christophe Castaner
	Joel Vendeville
	André Nie—
	Thierry Bec---Santuc
	Armand Dur—
	Jean-Pierre Fio—
	Jean-Pierre chevenement
	bernard bonnet
	gérard pardini
	Eric Ciotti

PLAINE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE contre “X”
Saisine du **TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS** - Page 29/30

	Agnes Buzin Eric Dupond-Moretti
--	------------------------------------